

Le strip de Maël Rannou, agitateur culturel



Eloi Laurent, économiste, a dernièrement publié deux courts ouvrages qui dessinent ce que pourrait être la Social-écologie. Dans Notre bonne fortune, Repenser la prospérité (1), Eloi Laurent avance deux idées simples mais fortes. La « croissance » ne nous permettra de résoudre aucune des deux crises majeures du début du XXI^e siècle : la crise des inégalités et les crises écologiques, bien au contraire. Ensuite, il nous faudra remplacer la croissance par les nouveaux horizons du bien-être, de la résilience et de la soutenabilité. Nous devons donc transformer le péril écologique en une chance : une chance de réduire les inégalités de développe-

ment humain entre les pays et en leur sein, une chance d'améliorer la santé des plus vulnérables en se débarrassant des énergies fossiles et de leurs pollutions, une chance de renforcer le lien social et la communauté de destin entre les générations, une chance enfin de créer des emplois durables et de réinventer notre protection sociale. Redéfinir notre richesse pour maîtriser notre destin : ce sera notre bonne fortune. Dans son second ouvrage, A l'horizon d'ici (2), Eloi Laurent propose de penser ensemble la montée en puissance des territoires et des crises écologiques et montre comment les territoires peuvent devenir le cœur de l'indispensable transition vers le bien-être, la résilience et la soutenabilité. Les nouveaux territoires que nous vivons résultent de la mondialisation, de l'urbanisation et des récentes réformes territoriales. Ils peuvent devenir les écosystèmes à taille humaine pour mettre en œuvre la transition. Mais l'aggravation des inégalités sociales fait que nous n'avons plus le sentiment de vivre dans un même espace, dans la même époque. A ne plus partager le même territoire, on ne partage plus la même cité. C'est pourquoi la question de la justice territoriale est indissociable de celle de la transition écologique. C'est à l'horizon de chaque territoire que la transition social-écologique doit être envisagée, mais c'est dans l'égalité des territoires qu'elle doit être menée à bien.

- (1) Eloi Laurent, Notre bonne fortune, Repenser la prospérité. PUF. 12 euros
 (2) Eloi Laurent, A l'horizon d'ici. Le Bord de l'eau. 6 euros.

GROUPES LOCAUX

Groupe Angers agglomération : **Romain Laveau** 06 82 22 99 07
 Groupe Saumur : **Christelle Cardet** 06 84 50 35 40
 Groupe Loire Layon Aubance : **Philippe Ménard** 06 31 64 01 67
 Groupe Haut-Anjou Segréen : **Henri-Claude Houssais** 02 41 94 23 36
 Groupe Angers Nord-Est : **Daphné Raveneau** 06 22 75 04 97
 Groupe Pays des Mauges et du Choletais : **Hervé Boistault** 06 69 91 10 12

L'ANJOU VERT, JOURNAL D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS DU MAINE ET LOIRE

Siège social : 53, rue Saint-Jacques 49100 Angers T : 02 41 86 70 68 eelv49@gmail.com - http://maine-et-loire.eelv.fr Imprimerie spéciale au local d'EELV 49
 Directeur de publication : Vincent Dulong Comité de rédaction : Hervé Dubosclard, Romain Laveau, Estelle Lemoine-Maulny Dépôt légal à parution ISSN 2554-2931 CPPAP 0317P11307
 Prix au numéro : 1€50 / Abonnement : 5€ par an - Tous les lecteurs peuvent proposer un article au comité de rédaction en l'envoyant à eelv49@gmail.com

ANGERS PIC

P4
 LA POSTE
 DISPENSE DE TIMBRAGE

déposé le 29 septembre 2017



journal d'Europe Écologie Les Verts du Maine et Loire

l'Anjou Vert

n°68 / trimestriel oct.nov.déc. 2017 / 1€50



Hervé Dubosclard, Cécile Humbert-Mohammed, Guy Augeul, Sophie Foucher-Maillard, Sophie Auguenot et Christophe Cardet

ÉDITO - La campagne éclair des élections sénatoriales

À l'heure où vous lirez ces quelques lignes, vous connaissez déjà les résultats de ces dernières élections de 2017. Au moment où j'écris, j'aimerais connaître les résultats. Cela nous aiderait à orienter le débat. Néanmoins, après bien des discussions, des doutes, des oppositions bien argumentées, nous avons choisi collectivement de partir sur une liste d'union la plus large possible des mouvements de Gauche. C'est l'occasion de travailler sur un projet commun et pour moi, d'ouvrir de nouveaux horizons d'une coopération et d'un renouveau pour préparer les prochaines échéances électorales. Lors de nos débats internes, ralentis par la pause estivale, cette première liste d'union, je l'ai bien compris, n'est pas parfaite, mais il faut la prendre comme la première pierre d'une reconstruction. La liste « L'Union fait la Gauche » met en avant un programme, puis ses femmes et ses hommes. Les logos sont auxiliaires. Ensuite, ce numéro de *L'Anjou Vert* est dédié à la thématique de la recomposition territoriale, très forte dans le Maine-et-Loire, et de la place d'une minorité, de son travail. C'est un choix éditorial fait depuis le début du printemps, mais aussi un test d'intérêt pour nos lecteurs. Nous avons choisi de creuser un peu une thématique, de mieux expliquer notre travail d'élus de terrain, d'être pédagogue. Ce numéro a demandé plus de temps à sa composition et je remercie beaucoup tous ses contributeurs.

14 octobre après-midi. Retenez la date. C'est un événement fort de la vie démocratique de notre parti en Anjou. Au-delà, des bilans moral et financier traditionnels, du débat d'orientation, nous voulons ouvrir le débat sur la reconstruction, la refondation du mouvement écologiste, par deux ateliers avec une restitution commune. Une convocation personnelle vous parviendra ou vous est déjà parvenue. Enfin, vous avez compris par nos appels répétés pour obtenir vos mails, que nous devons diminuer le coup d'impression et d'expédition. Devant l'enthousiasme de vos retours ;) je dois dire avoir pris le taureau par les cornes et croiser nos fichiers pour trouver les mails correspondant aux adresses postales. J'ai aussi questionné nos groupes locaux qui ont contacté certains abonnés. Cette démarche un peu dirigiste s'est faite dans un but économique. Aujourd'hui, je vous propose la démarche inverse : si vous souhaitez à nouveau obtenir la version papier ou bien, vos amis ne la reçoivent plus, contactez-nous par courrier avec vos adresses exactes, qui tiennent compte des communes nouvelles le cas échéant. Certains lieux-dits, qui voient leur population augmenter, ont des numéros et des voies supplémentaires. Nous en avons besoin, sinon La Poste nous retourne votre journal.

Rendez-vous le 14 octobre et dans notre prochaine édition de fin d'année pour un bilan ouvert aux contributions.

Hervé Dubosclard
 secrétaire départemental EELV

Par ailleurs, notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi

Réforme territoriale

Le Maine-et-Loire a connu en l'espace de 5 ans d'importantes modifications d'organisation. Le nombre des intercommunalités a été drastiquement réduit en passant à 9. Pourquoi ? Il s'agit de faire travailler en commun par approche « compétences » et pour dessiner la carte dans nos territoires à 30 ou 50 ans. Il faut ainsi faire primer le travail en équipe, sur le leadership de quelques « chefs » locaux. Le préfet ou la préfète veille aux équilibres territoriaux dans chaque communauté de communes et entre territoires pour faire en sorte que tous se sentent « gagnants » dans cette nouvelle aventure. Ceci va de pair avec la réduction drastique des « syndicats intercommunaux » et ceci fait parfois polémique (exemple sur l'alimentation en eau potable). En plus de cette réforme de l'intercommunalité qu'a connu tout le pays, nous avons une spécificité locale : les intenses et rapides fusions de communes. Ces « mariages » répondent souvent à une « autre logique » : préserver les dotations de l'Etat (dans un contexte de baisse des dotations !) avec au fond un très faible contrôle de l'Etat. Le préfet de Région va seulement par un arrêté « acter » le choix des communes et la dénomination choisie. Nous sommes ainsi passés en 6 ans de 353 communes à 240. Et le processus continue. Dans le cas des intercommunalités, le regard est « à l'échelle du département ». Dans le cas des communes nouvelles, c'est un « regroupement affinitaire local ». Signe de dynamisme de ce dernier, il peut aussi incarner une forme de « défiance » ou de méfiance face à l'échelon des Communautés de Communes. Et inventif, notre département a en quelques sorte tenté un « mix » de ces deux mouvements. L'enjeu pour demain sera d'allier dynamisme et « bonne représentativité des petites communes ». Enfin la parité a été totalement sacrifiée: tous les présidents des intercommunalités sont des hommes ! Et les fusions de communes ont aussi réduit le nombre de femmes maires. Tout ceci, ajouté à une « métropolisation » croissante de la France autour des pôles urbains, prétend dégager une nouvelle compétitivité territoriale. Une analyse croisée fine de ces mouvements et du vote FN en 2017 pourrait interroger sur les impacts à court terme de ce « Monopoly ».

Corinne Bouchoux
 Sénatrice de Maine et Loire

Depuis décembre 2015, les écologistes ont basculé dans ce qu'on appelle l'« opposition » au Conseil régional des Pays de la Loire. Plus d'un an après, Sophie Bringuy revient sur cette expérience.



Qu'est-ce que cela signifie d'être dans une minorité au sein d'une collectivité ?

La culture politique binaire et caricaturale à la française s'applique aussi bien à la minorité qu'à la majorité. Elle rend bête et méchant. La majorité va critiquer systématiquement ce que faisait la précédente majorité en cas de bascule, incapable de

reconnaître ce qui fonctionnait. Cette mauvaise foi est rageante. De l'autre côté, la minorité cherche souvent à mettre systématiquement des bâtons dans les roues de la majorité. J'ai beaucoup de mal à me définir comme une élue d'opposition et je cherche une manière d'être au Conseil régional, qui soit équilibrée et fasse sens. J'essaie de proposer, d'être constructive, d'agir de telle sorte à servir les habitants et habitantes de la région. Et si cela implique de travailler main dans la main avec les élus de la majorité, je le fais. Notre groupe écologiste est dans cette posture : faire avancer ce qui peut avancer, dénoncer et s'opposer à ce qui doit l'être.

Et quelles sont vos relations avec les élu-e-s de la majorité ?

C'est compliqué. La plupart des élu-e-s sont formatés. Par a priori, ils font leur maximum pour bloquer la minorité. Nous avons par exemple des difficultés à accéder à l'information. Ceci ne concerne pas tous les membres de la majorité.

Conforter la proximité à tous les niveaux : la Boissière-sur-Evre dans la commune nouvelle et la jeune communauté d'agglomération

commune nouvelle n'est pas un objectif en soi, mais un moyen pour réaliser et partager un projet collectif d'un territoire. Il a débuté il y a 10 ans avec les premiers transferts de compétences : enfance jeunesse – espaces culturels – urbanisme – et la mutualisation de nos moyens et de nos services Ressources humaines – achats – comptabilité. Été 2014 : l'annonce gouvernementale de diminuer de 30 % les dotations de fonctionnement aux communes sur 3 ans a accéléré la création de notre projet collectif en nous incitant à fusionner nos 12 collectivités pour maintenir nos dotations et rassembler nos ressources budgétaires. Septembre 2014 – juillet 2015 : 9 mois de débat avec les 180 conseillers municipaux et de nombreuses réunions publiques ont permis de structurer la nouvelle commune. L'objectif majeur de notre fusion a été d'offrir à l'ensemble des habitants de Montrevault-sur-Evre la même offre de service et de coût, quel que soit la commune historique. Et d'avoir une structuration des services de proximité à l'échelle des 11 communes historiques, notamment école, mairie, périscolaire, restaurant scolaire, services techniques. Dans le même temps, les 5 autres communautés de communes des Mauges fusionnent aussi leurs communes. Les Mauges sont alors structurées en 6 communes nouvelles, qu'il faut aussi administrer collectivement. Il est alors décidé de créer une communauté d'agglomération « rurale » pour les 118 000 habitants de Mauges Communauté. Ce nouvel EPCI (établissement public de coopération intercommunale) reçoit les compétences structurantes plus larges : économiques - mobilité-transports - numérique - tourisme – eau – énergie... Un an et demi après la mise en route de cette double organisation, rien ne ferait regretter l'organisation ancienne individuelle. Même s'il faut reconnaître que le début de cette nouvelle structuration collective des services occasionne une certaine inertie, mais qui est vouée à diminuer avec le temps.

Christophe Dougé, Maire délégué de la Boissière sur Evre, Adjoint-maire de Montrevault sur Evre
Plus d'info sur : www.montrevaultcommunaute.fr/index.php/en/presenter-connaître/nos-publications

Communiqué

Depuis le début de l'année, la société australienne Variscan Mines explore le sous-sol aux alentours de Saint-Pierre Montlimart à la recherche d'or

Cette ruée vers l'or n'est pas nouvelle, car une mine a déjà été ouverte sur le site de la Bellière entre 1905 et 1953. Les géologues savent depuis longtemps qu'il existe des filons aurifères dans ce secteur. Est-ce pour autant une raison pour relancer une exploitation industrielle qui ne manquera pas de détériorer l'environnement immédiat ainsi que les nappes phréatiques ? Les écologistes considèrent que le stock d'or déjà prélevé est largement suffisant. 32 702 tonnes en janvier 2016 rien que dans les différentes banques centrales et donc sans compter les stocks privés 4 à 5 fois plus élevés selon certaines sources. La priorité doit aujourd'hui aller vers le recyclage et le réemploi des métaux déjà en circulation. Les écologistes attendent du Ministre de la transition écologique et solidaire qu'il s'oppose à ces projets miniers d'un autre âge. Le code minier date de Napoléon et ignore la Charte de l'environnement intégrée à la Constitution depuis 2005. Ce nouveau code devra porter des mesures garantissant à minima les normes européennes en matière d'information du public et de protection de l'environnement.

A l'instar du projet de mine d'or en Guyane, les écologistes s'opposeront résolument contre tout projet d'exploitation de l'or dans les Mauges pour les raisons invoquées précédemment.

Romain Laveau pour EELV49

Etre élu.e dans la minorité

Dans un monde idéal, être élu.e minoritaire n'est pas une catastrophe en soi. Lorsque la majorité travaille dans la collaboration, partage, fait participer, instaure la confiance, accepte l'altérité, le débat... On peut alors espérer porter et faire adhérer à son projet, ses valeurs, et travailler en équipe dans la joie, la bonne humeur et la certitude d'être écouté et compris. Dans un monde idéal donc. Dans la vraie vie, ça peut être plus compliqué. Particulièrement dans des communes de moins de 3.500 habitants, puisque l'organisation de la gouvernance est beaucoup moins réglementée (pas d'obligation de règlement intérieur, d'expression de l'opposition ou groupes dans les journaux municipaux, par exemple). Être élu.e minoritaire dans ces conditions, pour exercer de plein droit son mandat, demande une organisation rigoureuse d'autant plus complexe à respecter, lorsque cette minorité est un agrégat d'individualités. Il faut avoir pleine conscience qu'il faudra tenir 6 ans. Ou alors démissionner. Ce que certain.es font d'ailleurs. J'ai été élue, contre toute attente avec un score de république bananière, sur une liste « sans étiquette ». D'abord 1ère adjointe, j'ai rapidement compris que le mandat ne serait pas une partie de plaisir. Défiance à mon endroit (liée à mon engagement politique personnel) et coups de sabre dans le contrat, ont rapidement eu raison de la belle entente cordiale. Dix-huit mois et un putsch plus tard, je me retrouve dans la minorité, tendance opposition. De mon point de vue c'est plus confortable : libre de mes opinions et moins tenue par la loyauté due à mon ex groupe. Mais ce n'est pas si simple : car plus d'accès à l'information, et sur-

Bilan à mi-mandat

Je suis conseiller municipal d'opposition à Avrillé depuis neuf ans. Intéressé par la politique, j'ai très longtemps hésité à adhérer à un parti. J'ai pris conscience des enjeux municipaux, d'abord en raison des projets d'enfouissements des déchets radioactifs à Cholet et dans le Segréen, puis avec les études concernant le passage de l'autoroute A11 à travers Avrillé. J'ai participé à une liste municipale de gauche hors PS en 2001. Je me suis rendu alors compte que, sans étiquette de parti, j'étais assez isolé et peu entendu. J'ai pris ma carte chez Les Verts en 2002. Ainsi, avec les adhérents et sympathisants, j'ai participé plus activement aux campagnes de 2008 et 2014, en alliance avec le PS et en accord avec les enjeux de l'agglomération angevine définis par le groupe local des Verts. Quel bilan puis-je donner de mes actions près d'un maire toujours en place après 35 ans ? Spécialiste du cumul de mandats, conseiller général, député, ministre, soucieux de l'image qu'il donne, il délègue beaucoup à son administration, avec pour ligne politique principale de ne pas augmenter les impôts (en fait seulement les taux d'imposition). Or pendant longtemps, les bases d'imposition, votées à l'Assemblée Nationale ont augmenté plus que l'inflation et Avrillé a des impôts locaux élevés. La Ville a connu un fort développement démographique entre 1960 et 1990, suivi d'une stagnation malgré l'adjonction de nouveaux quartiers. Ceux-ci sans lieu central de vie et avec très peu de services, à l'image de la ville qui attend toujours un véritable centre. Le projet actuel s'appuie sur les espaces libérés par le départ du terrain d'aviation, sous la forme d'une zone d'aménagement concerté. Mais il ne prend guère en compte une véritable politique de développement durable, négligeant les questions de circulation, d'énergie comme de vie sociale. Ainsi le passage du tramway, annoncé comme une chance, ne contribue-t-il pas plutôt à inciter les habitants à se tourner vers la ville centre ? La perte de nombreux commerces et services en est une illustration. Ces aspects ne sont jamais discutés ni au sein du conseil municipal, ni au cours des rencontres avec la population. Comment puis-je intervenir en tant que conseiller municipal d'opposition ? C'est surtout au sein des commissions auxquelles je participe : finances, aménagement, animation, que je peux suggérer d'autres possibilités, ce qui reste bien marginal. Le défi pour l'avenir de la commune reste d'accueillir des jeunes familles. Or la municipalité poursuit sa vision de restriction budgétaire au détriment des associations et des enfants : fermeture, après l'avoir laissé dépérir, d'une école publique maintenue dans des préfabriqués pendant 40 ans; baisse des subventions à la Maison des Jeunes et de la Culture conduisant à 3 départs de salariés; arrêt des subventions à une crèche associative avec 10 emplois en jeu. Je ne puis que déplorer et dénoncer ces états de fait. Ayant défini sa ville comme Ville-Parc, M. le Maire continue de ceinturer la commune de plantations d'arbres et en même temps, il souhaite étendre les zones d'activités au détriment des emprises agricoles ! Il méconnaît ainsi l'importance d'une agriculture de proximité. Mon rôle consiste donc à suivre les différents dossiers, relayer les souhaits d'habitants, souligner les manques d'initiatives propres à donner une identité à notre commune de périphérie.

Communauté urbaine d'Angers

Le Maine-et-Loire est un des départements qui s'est lancé avec le plus de zèle dans la fusion de communes. Plus d'une centaine ont disparues à ce jour et ce mouvement continue. A l'ouest de l'agglomération angevine, c'est Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Jean-de-Linières et Saint-Léger-des-Bois qui vont fusionner. Cette fusion peut se comprendre dans un souci de mutualisation, mais qu'est-ce que cela implique pour l'agglomération d'Angers ? La nouvelle commune Loire-Authion, qui va incorporer la communauté urbaine, aura dont 5 sièges puisqu'avec plus de 16 000 habitants, elle deviendra la deuxième commune la plus importante dans l'agglomération. Angers ayant un peu moins de 50 % des conseillers a un poids déterminant. Ainsi le Maire d'Angers est de fait le patron et décide de la politique suivie par la communauté urbaine. Le mouvement des communes nouvelles n'a donc que peu d'influence sur son fonctionnement. Les véritables changements viennent du passage de la communauté d'agglomération à la communauté urbaine. Ce statut entraîne un élargissement des compétences : Voirie, Urbanisme opérationnel et possibilité de prendre de nouvelles compétences, sport et culture. Là est la véritable révolution, qui

veilleance de tous les instants de personnes qui ne vous veulent pas que du bien. Alors il faut s'organiser pour tenir. Ne pas rester seul.e, préparer les conseils municipaux collectivement en amont, apprendre à travailler avec la presse locale, faire des propositions positives, ne pas s'enfermer dans une opposition systématique, se rapprocher des « grands élu.es » qui peuvent à leur manière et légitimement apporter soutiens et conseils (je pense aux parlementaires et à Corinne Bouchoux en particulier). Dès mon élection en 2014, j'ai adhéré à la FEVE (Fédération des Élus Verts et Écologistes) et participé à la formation « Comment bien démarrer son mandat » (par Jean-François Caron, maire EELV de Loos en Gohelle) via le CEDIS. Le Cédís est un centre agréé de formation pour élu-es locaux et un organisme de formation professionnelle. Je ne le regrette pas. Appartenir à une fédération d'élu.es est un soutien, lorsque des questions restent sans réponse, ou que les bâtons dans les roues s'amoncellent (ex : ma bagarre pour faire valoir mes droits à la formation). On peut solliciter ses pair.es, qui vous font part de leurs expériences et vous encouragent. On peut participer aux Universités d'Été du CEDIS et se retrouver pendant 3 à 4 jours dans l'« entre soi de gens qui pensent à peu près ou tout pareil ». C'est revigorant et donne du courage pour l'année qui vient. On se sent moins seul. Sûr que sans le soutien d'un parti politique (EELV), de réseaux d'élu.es (la FEVE) et de formations adaptées, je n'aurais pas tenu. Les formations du CEDIS sont plus enthousiasmantes à tout point de vue, que celles de l'AMF par exemple (association des maires de France); certes nécessaires mais insuffisantes pour des écolos.

Gérard Nussmann